

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 17 JUILLET 2020

DELIBERATION N°2020.00178

DOTATION DE SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE (DSC) 2020

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 10 juillet 2020

Nombre de membres en exercice : 123

Nombre de présents : 99

Nombre de pouvoirs : 19

Nombre de voix : 118

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, Mme Christiane BARAILLER,
M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON,
M. Jean-Pierre BERGER, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE,
Mme Audrey BERTHEAS, Mme Jennifer BONJOUR, M. Bernard BONNET,
M. Vincent BONY, M. Lionel BOUCHER, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU,
M. Gilles BOUDARD, Mme Nicole BRUEL, M. Régis CADEGROS,
Mme Stéphanie CALACIURA, M. Christophe CHALAND, M. Denis CHAMBE,
Mme Catherine CHAPARD, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE,
Mme Frédérique CHAVE, Mme Laura CINIERI, M. Germain COLLOMBET,
M. Jean-Noël CORNUT, M. Paul CORRIERAS, M. Pierrick COURBON,
M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX, Mme Marianne DELIAVAL,
M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET,
Mme Marie-Pascale DUMAS, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Frédéric DURAND,
M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE,
Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Jérôme GABIAUD,
M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL,
Mme Marie-Christine GOURBEYRE, Mme Marie-Eve GOUTELLE, M. Daniel GRAMPFORT,
Mme Catherine GROUSSON, M. Jacques GUARINOS, M. Rémy GUYOT,
M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN,
Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, M. Samy KEFI-JEROME,
Mme Siham LABICH, Mme Pascale LACOUR, M. Denis LAURENT, M. Claude LIOGIER,
M. Julien LUYA, Mme Brigitte MASSON, Mme Nathalie MATRICON, M. Patrick MICHAUD,
Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Yves MORAND représenté par
Mme Christine HEYRAUD, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Tom PENTECOTE,
M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Marie-Jo PEREZ, Mme Nicole PEYCELON,
Mme Christel PFISTER, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Ali RASFI,
M. Hervé REYNAUD, Mme Laurence RICCIARDI, M. Jean-Paul RIVAT,
M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, Mme Corinne SERVANTON,
M. Gilbert SOULIER, Mme Eveline SUZAT-GIULIANI, M. Marc TARDIEU,

RECUE EN PREFECTURE

Le 28 juillet 2020

VIA DOTELEC - iXBus

93 02-042-24620770-2520717-0202001780

DATE D'ARCHIVAGE : 28 juillet 2020

Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, Mme Julie TOKHI, M. Daniel TORGUES,
M. Jacques VALENTIN, Mme Laetitia VALENTIN, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

Mme Caroline BENOUMELAZ donne pouvoir à M. Vincent BONY,
Mme Michèle BISACCIA donne pouvoir à M. Jacques VALENTIN,
M. Cyrille BONNEFOY donne pouvoir à Mme Marie-Pascale DUMAS,
M. Henri BOUTHEON donne pouvoir à M. David FARA,
Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à Mme Marie-Eve GOUTELLE,
M. Marc CHAVANNE donne pouvoir à Mme Corinne SERVANTON,
Mme Viviane COGNASSE donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,
M. Jordan DA SILVA donne pouvoir à M. François DRIOL,
M. Philippe DENIS donne pouvoir à M. Patrick BOUCHET,
M. Jean DUVERGER donne pouvoir à Mme Julie TOKHI,
M. Jean-Claude FLACHAT donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,
M. Bernard LAGET donne pouvoir à M. Jean-Noël CORNUT,
M. Olivier LONGEON donne pouvoir à M. Germain COLLOMBET,
Mme Solange MORERE donne pouvoir à M. André CHARBONNIER,
Mme Djida OUCHAOUA donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,
M. Marc PETIT donne pouvoir à Mme Christiane BARAILLER,
Mme Clémence QUELENNEC donne pouvoir à M. Eric BERLIVET,
Mme Brigitte REGEFFE donne pouvoir à M. Tom PENTECOTE,
M. Christian SERVANT donne pouvoir à Mme Ramona GONZALEZ GRAIL

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-Claude CHARVIN, M. Yves LECOCQ, M. Gérard TARDY,
M. Jean-Marc THELISSON, Mme Eliane VERGER LEGROS

Secrétaire de Séance :

M. Tom PENTECOTE

DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 17 JUILLET 2020

DOTATION DE SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE (DSC) 2020

La dotation de solidarité est un mécanisme de dotation de solidarité au profit des communes membres de Saint-Etienne Métropole sur la base des principes ci-après :

I – Les principes généraux concernant cette dotation

Historiquement, la **dotation de solidarité** se décomposait en trois éléments :

- **une dotation de solidarité principale** correspondant à l'effet de l'actualisation des bases de Taxe Professionnelle et répartie suivant trois critères :
 - 50 % en fonction de l'actualisation des bases de TP de chaque commune,
 - 10 % en fonction de la population,
 - 40 % en fonction du potentiel fiscal par habitant pondéré par l'effort fiscal par habitant ;
- **une dotation de solidarité prioritaire** pour compenser les moins-values constatées sur certaines communes au titre des diverses dotations qu'elles recevaient.

Il est à noter que ces critères ont été retenus pour tenir compte de la loi du 12 juillet 1999 qui impose au moins trois critères : la population, le potentiel fiscal, les charges des communes (correspondant à l'effort fiscal). Ils sont par ailleurs conformes à l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts modifié par la loi du 13 août 2004.

- **une dotation de garantie**, expression d'une solidarité supplémentaire entre les communes de l'agglomération et permettant d'allouer une dotation minimum par habitant à chaque commune.

Il convient de déterminer le montant de DSC à attribuer pour 2020.

II – Détermination de la dotation de solidarité communautaire pour l'année 2020

En 2020, il vous est proposé le versement d'une **Dotation de Solidarité Communautaire d'un montant total de 23 479 772.50 €** pour les 53 communes de la Métropole par reconduction du montant versé à chaque commune membre en 2019.

Le tableau en annexe récapitule le montant attribué à chaque commune.

Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré :

- **approuve la répartition de la Dotation de Solidarité à verser aux communes en 2020 par reconduction des montants versés en 2019.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

**Pour extrait,
Le Président,**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', written over a horizontal line.

Gaël PERDRIAU

DOTATION DE SOLIDARITE ANNEE 2020

COMMUNES	DOTATION SOLIDARITE
ABOËN	6 821,00
ANDREZIEUX BOUTHEON	550 401,00
CALOIRE	14 465,45
CELLIEU	80 193,49
CHAGNON	25 306,99
CHAMBOEUF	65 548,00
CHAMBON FEUGEROLLES	1 098 940,05
CHATEAUNEUF	358 142,35
DOIZIEUX	8 284,35
DARGOIRE	24 027,91
ETRAT	166 158,86
FARNAY	50 333,04
FIRMINY	1 392 564,16
FONTANES	56 053,41
FOUILOUSE	250 696,00
FRAISSES	222 682,69
GENILAC	110 325,51
GIMOND	4 284,00
GRAND CROIX	283 487,66
L'HORME	329 966,34
LORETTE	93 827,57
MARCENOD	47 891,54
PAVEZIN	7 753,23
RICAMARIE	461 936,28
RIVE DE GIER	226 075,52
ROCHE LA MOLIERE	785 293,72
ROZIER CÔTE D'AUREC	8 933,00
SAINT-BONNET-LES-OULES	74 643,00
SAINT CHAMOND	2 005 763,72
SAINT CHRISTO EN JAREZ	106 857,92
SAINT ETIENNE	9 747 026,35

COMMUNES	DOTATION SOLIDARITE
SAINT-GALMIER	111 911,00
SAINT GENEST LERPT	403 995,56
SAINT HEAND	157 449,88
SAINT JEAN BONNEFONDS	369 893,22
SAINT JOSEPH	24 035,93
SAINT MARTIN LA PLAINE	61 893,67
SAINT MAURICE EN GOURGOIS	26 768,00
SAINT NIZIER DE FORNAS	10 093,00
SAINT PAUL EN CORNILLON	84 053,86
SAINT PAUL EN JAREZ	273 145,58
SAINT PRIEST EN JAREZ	473 286,56
SAINT ROMAIN EN JAREZ	34 969,71
SAINTE CROIX EN JAREZ	25 459,15
SORBIERS	461 374,38
TALAUDIERE	855 898,16
TARTARAS	39 655,53
TERRASSE SUR DORLAY	43 193,48
TOUR EN JAREZ	74 244,62
UNIEUX	525 841,51
VALLA EN GIER	25 093,74
VALFLEURY	31 942,73
VILLARS	700 889,14
TOTAL	23 479 772,50